



La santé n'est pas un sujet parmi d'autres... !

Le Collectif de Défense des Hôpitaux (Codef) a adressé via la presse du web et le journal local deux lettres ouvertes à l'ensemble des listes candidates sur les bassins de vie de Montceau et du Creusot afin de connaître leurs engagements en matière de santé et d'avenir de nos hôpitaux.

À ce jour, seules deux listes ont répondu à cette interpellation. Nous saluons leur démarche et la prise en compte explicite des enjeux de santé dans leurs propositions.

En revanche, le silence de la plupart des autres listes interroge, alors même que l'accès aux soins et la défense de l'hôpital public figurent parmi les premières préoccupations des habitantes et des habitants.

Le Codef n'attend pas des promesses irréalistes, mais des engagements clairs et assumés sur le rôle des communes et de la communauté urbaine pour soutenir nos hôpitaux, favoriser l'installation des professionnels de santé et développer une véritable démocratie sanitaire.

Dans un souci de transparence, après celle de Montceau en Commun nous rendrons public un extrait de la réponse de la liste **Montceau Autrement Citoyenne et Solidaire** : « *C'est bien à l'échelle de nos deux bassins de vie et à l'horizon 2050 que nous devons mener la réflexion et faire des propositions pour conforter et développer nos hôpitaux ; organiser les complémentarités avec l'hôpital de Chalon, le CHU de Dijon, et la médecine de ville ; favoriser la venue des futurs professionnels de santé tant hospitaliers que libéraux ; soutenir la formation des infirmiers et infirmières ; développer les actions de prévention. Cette Conférence Santé devrait, bien entendu, réunir les maires des 34 communes de la CUCM, les élus communautaires et des représentants des professions médicales et paramédicales ainsi que des usagers et citoyens concernés par ces questions.* »

Dans la ligne de mire du second tour des élections municipales, chaque électrice et chaque électeur se prononcera en connaissance de cause.

Nous accueillons cette seconde prise position avec satisfaction. Nous réaffirmons que la santé n'est pas un sujet parmi d'autres, mais un droit fondamental et un pilier de l'égalité entre les territoires.

Nous continuerons, après les élections, à interpeller les élu-es, à proposer, à alerter chaque fois que nécessaire, et à défendre avec détermination l'accès de toutes et tous à des soins de qualité.

19 Mars 2026